

Portrait de Jamel Gabriel, 40 ans musulman lors de sa conversion au christianisme fin 2012 à Paris.



Photo n°1: Ici Gabriel est face à sa marraine spirituelle qui l'entoure de ses bras pour le soutenir de son affection. Nous collaborons avec elle pour prendre des décisions avec Gabriel dans le cadre de son suivi.



Photo n°2

Jamel a laissé la place à Gabriel ceint de l'écharpe blanche du baptême. Le prénom choisi par Jamel est un hommage à l'islam car Gabriel est le nom de l'Esprit qui a révélé l'islam au prophète Mohammed.

Le suivi de Gabriel

L'objectif de collaboration à la réinsertion des frères et sœurs sans domicile fixe est poursuivi depuis trois ans et trouve un exemple concret dans le suivi de Gabriel, un frère SDF qui commence à entrer dans une dynamique de réinsertion. Ce parcours est très difficile à accomplir pour ce frère marginalisés qui vit à la rue depuis dix ans.

Gabriel a raconté un peu son parcours dans l'interview mise en ligne dans notre rubrique médiathèque, documents audio et vidéo. Nous le suivons depuis trois ans et au fur et à mesure des actions de charité sur le terrain, des liens affectifs et de confiance se sont créés qui ont permis de passer aujourd'hui à l'étape du projet d'accompagnement.

La conversion au catholicisme de Gabriel, musulman de naissance réalisée à la suite du soutien de la paroisse du quartier a été une étape très importante qui a marqué le début de son entrée dans un parcours de pré-réinsertion. Cependant, ce parcours est jalonné par de très nombreuses difficultés car l'exclusion a amplifié les souffrances affectives de ce frère et entraîné Gabriel à consommer de l'alcool en abondance.

En effet, l'addiction à l'alcool quasi systématique pour nos frères et sœurs qui vivent dans la rue est un véritable fléau qui ruine les efforts que Gabriel consent lorsqu'il diminue sa consommation d'alcool.

Deux cures de sevrages ont été réalisées avec le soutien et la collaboration de son travailleur social mais une nouvelle rechute a eu lieu récemment, retardant ainsi le projet de réinsertion. Le travail d'accompagnement consiste à obtenir le respect des règles posées, ce qui prendra beaucoup de temps car Gabriel vit selon les règles de la rue et « la soumission à l'alcool. »

Le projet de Gabriel est d'avoir un toit et cela ne peut pas encore être réalisé en raison de l'addiction à l'alcool. Cette emprise est si forte qu'elle l'empêche de respecter les cadres posés et le programme proposé. Gabriel oublie souvent ses rendez vous malgré notre rappel quelques heures avant pour recevoir des passes magnétiques et de l'eau magnétisée par exemple. Malgré les retards, nous continuons à le soutenir avec compassion et aussi avec fermeté car le but est de l'autonomiser et non pas de l'assister.

Nous avons confiance en l'amour des bons Esprits qui veillent avec patience et amour sur Gabriel. Nous avons confiance en leur amour pour nous et en leurs conseils et exhortations à aimer Dieu davantage pour l'amour infini qu'il donne à toutes ses créatures. Ce travail

Association Spirite Internationale Thérèse d'Avila

d'amour pour les affligés qui sont les bien-aimés de notre grand frère Christ est un travail sacré à développer. Nous pouvons le développer efficacement grâce à nos prières sincères et à l'intensification au jour le jour de notre amour pour notre Père divin. La communication médiumnique suivante le démontre avec force :« *Recevez en cet instant les effluves divins. Levez vos mains au ciel, élevez votre âme vers votre grand frère Christ. Appelez le plus souvent et ressentez la chaleur que nous vous donnons maintenant, pour remplir votre cœur d'espérance, de courage et de foi. Nous allons encore faire grandir votre foi, mais vous devez faire ce travail d'augmentation de cette force individuelle qui pousse à aimer Dieu. Aimez Dieu encore et encore. Priez, priez avec émotion, priez avec humilité, la tête abaissée [···]. Vous ressentirez l'amour divin et la majesté divine pénétrer davantage dans votre cœur, dans votre âme pour faire grandir la foi, la clé qui ouvre les portes du ciel et qui épure l'Esprit afin qu'il puisse s'élever dans la compréhension de son créateur.*» **Communication reçue le 12 janvier 2013 ASITA.**

L.RIHADI, Paris, octobre 2103

« Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction totale et partielle à des fins autres que strictement personnelles et notamment toute reproduction destinée à une publication électronique, papier ou audio, destinée à des tiers, est strictement prohibée et constitutive du délit de contrefaçon, le contenu ayant été protégé. »